

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-001787 / 61408390
Laurent Membrez S.A., succursale d'Aclens, 1123 Aclens
Dpt voie ferrée: travaux de maçonnerie et génie civile sur les voies CFF
(projet en cours sur la ligne Lausanne – Renens)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
16.09.2015–30.11.2015 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 15-001791 / 52018123
LN Industries SA Usine de Champagne la Nationale Etirage de Tubes
de Précision, 1424 Champagne
Atelier des fours à recuire et d'étrirage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
8 H
01.07.2015–30.06.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-001656 / 82174713
ALSTOM FERROVIARIA S.P.A., Savigliano, Succursale de Genève,
1204 Genève
Département techniques des essais des nouvelles rames Alstom pour les CFF*)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
43 H
01.07.2015–30.06.2016 (Renouvellement)
- 15-001860 / 65227132
Milco S.A., 1696 Vuisternens-en-Ogoz
Laiterie et fromagerie: préparation du lait en vue de la fabrication des produits
laitiers
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
5 H
01.07.2015–31.03.2018 (Renouvellement avec modification)
- 15-001862 / 51947579
Banque Cantonale Vaudoise, 1003 Lausanne
Représentation/participation de la BCV (sponsor de cet Event)
au Festival Paléo de Nyon
Besoin particulier de consommation
20 H, 13 F
01.07.2015–30.06.2018 (Nouveau permis)

- 15-001919 / 65584808
Wipro Limited, Bangalore, succursale de Genève, 1207 Genève
*) Département IT: intervention de maintenance informatique sur les applications et équipements de leurs clients (projet en cours dans toute la Suisse)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
12 H
01.08.2015–31.07.2018 (Renouvellement)
- 15-001938 / 61562332
BOBST MEX SA, 1031 Mex VD
Dpt Infrastructures et Business Applications: travaux IT pour la mise en service de nouvelles applications et matériels informatiques, mise à jour, test et maintenance IT
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
12 H, 3 F
01.07.2015–30.06.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-001486 / 70607254
Coop Logistique, Informatik Aclens, 1123 Aclens
Boulangerie
Besoin particulier de consommation
183 H, 60 F
01.08.2015–31.07.2018 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 15-001753 / 41850296
Thomson Reuters (Markets) SA, 1245 Collonge-Bellerive
Département des Technology Oprations de Thomson Reuters SA:
intervention de dépannage lors de problème technique au centre de gestion du réseau informatique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
16 H
01.07.2015–30.06.2018 (Renouvellement)
- 15-001764 / 14755119
TIMATEC, 1271 Givrins
Intervention de dépannage lors de problème technique sur les infrastructures bâtiment du site GlaxoSmithKline (GSK) à Nyon
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.07.2015–01.07.2016 (Nouveau permis)

- 15-001856 / 84532432
 Yahoo! Switzerland Server Services Sàrl, 1228 Plan-les-Ouates
 Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements IT
 du Data-Centers Yahoo
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 4 H
 01.09.2015–31.08.2018 (Renouvellement)
- 15-001487 / 52155253
 Coelec SA, 1203 Genève
 service technique: interventions de dépannage lors de problèmes techniques
 (installations et équipements électriques) chez leurs clients
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 4 H
 01.08.2015–31.07.2018 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 15-001947 / 65076004
 NovImmune SA, 1228 Plan-les-Ouates
 Département BioProces R&D: contrôle et suivi quotidien de la production
 des molécules
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 6 H, 3 F
 01.08.2015–31.07.2018 (Nouveau permis)
- 15-001958 / 64684615
 PRO-DATA LGI SA, succursale de Plan-les-Ouates, 1228 Plan-les-Ouates
 Technicien IT permanent en support et maintenance technique auprès EasyJet
 Aéroport Genève
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 3 H
 01.08.2015–31.07.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 15-001699 / 41850296
 Thomson Reuters (Markets) SA, 1245 Collonge-Bellerive
 Département Technology Operations de Thomson Reuters SA: Gestion
 du réseau informatique
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 8 H
 01.07.2015–30.06.2018 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 15-001857 / 51986871
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse Usine 25 / Centre de Production,
1950 Sion
Swatch Montage – Ligne Multigent
Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 60 F
01.09.2015–29.02.2016 (Nouveau permis)
- 15-001851 / 52138986
Société industrielle de Sonceboz S.A. Systèmes mécatroniques,
2605 Sonceboz-Sombeval
Injection plastique, montage électronique, stock et logistique
Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
71 H, 37 F
01.08.2015–31.07.2018 (Renouvellement)
- 15-001855 / 69344811
Sonceboz Automotive S.A., 2605 Sonceboz-Sombeval
Fabrication et montage de produits mécatroniques automobiles
Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
171 H, 64 F
01.08.2015–31.07.2018 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzlikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 août 2015

Secrétariat d’Etat à l’économie:
Direction du travail